



La Ville de Châteauguay est à la recherche de candidat(e)s afin de pourvoir au poste permanent de :

COMMIS COMPTABLE

DESCRIPTION SOMMAIRE :

Le/la titulaire assure le traitement complet des comptes clients et au besoin des comptes payables. Il/Elle accueille les clients, répond aux demandes d'informations relativement à la paie, aux comptes clients, aux comptes payables, aux commandes et autres dossiers. Il/Elle encaisse tous les revenus de la Ville, vérifie l'exactitude des différents modes d'encaissement, émet les reçus appropriés et fait le suivi des dossiers. Il/Elle balance les encaissements quotidiens jusqu'à la comptabilisation aux livres pour d'autres services selon les besoins. De plus, il assure, au besoin, le remplacement pour la production de la paie.

EXIGENCES :

- DEP en comptabilité jumelé à 3 années d'expérience pertinente ou toute autre combinaison de formation et d'expérience directement reliées au poste;
- Diplôme de l'Association canadienne de la paie, un atout;
- Sens aigu du service à la clientèle;
- Capacité à travailler en équipe;
- Être minutieux(euse) et bien organisé(e);
- Sens de l'initiative et des responsabilités;
- Doit faire preuve de discrétion;
- Capacité à travailler sous pression;
- Bonne connaissance des logiciels en vigueur;
- Excellente connaissance du français parlé et écrit;
- Connaissances fonctionnelles de la langue anglaise parlée et écrite;
- Posséder un permis de conduire valide.

Nous offrons une rémunération concurrentielle et une gamme complète d'avantages sociaux établis en conformité avec la convention collective en vigueur. **Seules les candidatures retenues pour une entrevue feront l'objet d'un suivi.**

Toute personne intéressée devra faire parvenir son curriculum vitae avec une photocopie des documents requis au plus tard le **23 mai 2021** sur le site web de la Ville de Châteauguay : <https://ville.chateauguay.qc.ca/carriere/faire-carriere-ville>

La Ville de Châteauguay souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi – au sens de l'article 86 de la *Charte des droits et libertés de la personne* du Québec – pour les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées.